



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS AUX NAVIGATEURS N° 8 - 2021

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL - LAC ONTARIO

MODIFICATIONS AUX INSPECTIONS DE NAVIRES

En raison de l'environnement opérationnel actuel, des modifications temporaires au programme d'inspection améliorée des navires (IAN) de la Voie maritime pour les navires étrangers sont mises en œuvre afin de minimiser le risque d'exposition, tout en équilibrant les risques pour les structures de la Voie maritime et en garantissant également la conformité avec les pratiques et procédures de la Voie maritime.

Ces mesures temporaires évalueront de manière proactive les conditions du navire en se basant sur les transits historiques du navire, la date de la dernière inspection de la Voie maritime, les déficiences antérieures et les mesures correctives, etc. Les navires qui traditionnellement devraient être inspectés recevront un formulaire «**Rapport d'auto-inspection pour les navires étrangers**» ([PDF](#) | [DOC](#)), qui doit être rempli et retourné à la CGVMSL 96 heures avant l'arrivée au PA2. Cette évaluation peut entraîner l'exemption de l'IAN pour certains navires et leur permettre d'entrer directement à l'écluse de St-Lambert.

Pour les navires exemptés qui peuvent avoir un accès direct à la Voie maritime, des inspections des eaux de ballast seront toujours effectuées, mais elles auront lieu entre l'écluse de St-Lambert et l'écluse de Côte Sainte-Catherine, entre l'écluse de Snell et l'écluse d'Eisenhower, ou par d'autres mesures administratives.

Ces mesures temporaires seront en place jusqu'à nouvel ordre.

Le 12 mars 2021

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721